

Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

> Décision de l'Assemblée plénière 23 juin 2022

Participation de la Suisse à PISA 2025: décision

Considérations du Secrétariat général

- 1 Les pays membres de l'OCDE doivent annoncer cette année leur participation à PISA 2025. Après les domaines de compétence lecture (2018) et mathématiques (2022), les sciences vont constituer le domaine principal en 2025. Outre les tests menés dans les trois domaines mentionnés, les éléments de base de PISA comportent également deux questionnaires: l'un destiné aux élèves et l'autre aux directions d'établissement scolaire.
- 2 Les pays ont la possibilité de participer en plus à une série d'options et à un domaine dit novateur:
 - 2a option *ICT Familiarity Questionnaire*; questionnaire destiné aux élèves et portant sur leur degré de familiarité avec les technologies de l'information et de la communication (TIC);
 - 2b questionnaires ciblés sur les sciences, destinés respectivement aux parents et aux enseignants;
 - 2c option *Foreign Language Assessment* (PISA FLA), un test d'anglais ainsi que des compléments spécifiques à l'anglais insérés dans les questionnaires facultatifs et obligatoires;
 - 2d domaine novateur *Learning in the Digital World* (LDW): test et questionnaire concernant les domaines de compétence suivants: 1) *computational and scientific inquiry practices*, c'est-à-dire la capacité d'explorer les systèmes, de représenter ses idées et de résoudre les problèmes en utilisant les outils numériques et la logique computationnelle; 2) apprentissage autorégulé, à savoir la capacité de surveiller et de contrôler ses propres processus d'apprentissage.
- 3 Depuis la première enquête PISA réalisée en 2000, la Suisse participe aux études sur les éléments de base ainsi que sur l'option (2a), *ICT Familiarity Questionnaire*. Il faut poursuivre dans cette voie pour PISA 2025, car il est important de mesurer les tendances en continu.
- 4 Jusqu'ici la Suisse a renoncé à mener les enquêtes dans le cadre de PISA au moyen de questionnaires optionnels (2b) adressés au corps enseignant (électroniquement) et aux parents (sur papier). Il est prévu de poursuivre cette pratique, étant donné que les intérêts restent les mêmes et qu'une participation augmenterait sensiblement la charge financière et de travail.
- 5 La Suisse n'a pas participé aux domaines de compétences optionnels (2c) et au domaine novateur (2d) jusqu'ici. Cette décision était matériellement justifiée par la faible pertinence des domaines étudiés pour les programmes de la scolarité obligatoire, argument auquel s'ajoutait la question des coûts. Par contre, dans PISA 2025, le domaine novateur LDW ainsi que l'option PISA FLA (anglais) sont manifestement pertinents sous l'angle des programmes scolaires.
 - 5a Comme il n'est pas nécessaire d'élargir l'échantillon PISA ordinaire pour le domaine LDW, les coûts du relevé sont inchangés. Il n'y a pas de contribution supplémentaire à verser à l'OCDE au titre du LDW. En Suisse, les coûts supplémentaires requis pour adapter et mettre à disposition les supports (y compris la traduction en trois langues), procéder au maniement des tests et des données, de même qu'élaborer les rapports sont estimés à 95 000 francs. Les spécialistes de la numérisation dans l'éducation, le SEFRI et le Secrétariat général recommandent de participer au domaine LDW.

- 5b PISA FLA demande un plus grand investissement, surtout en raison des coûts du relevé. En effet, les compétences en production et compréhension orales font l'objet d'une deuxième session de test, menée avec environ six autres élèves, dans chaque école faisant partie de l'échantillon. Dans le cas d'une participation de la Suisse romande et de la Suisse alémanique (le canton du Tessin ne participerait pas puisque l'anglais y est seulement la troisième langue étrangère), il faut s'attendre à des coûts de 765 000 francs au maximum pour procéder au PISA FLA. Malgré l'intérêt que présenterait le test d'anglais, qui met l'accent sur l'utilisation orale de la langue, il est préférable de ne pas participer à cette option, car elle ne correspond pas, du fait de sa limitation à l'anglais, au profil plurilingue de notre enseignement des langues étrangères.
- 6 Selon les normes de l'OCDE, il ne serait pas nécessaire de mener des tests en Suisse italophone pour obtenir un échantillon représentatif se prêtant à la comparaison internationale entre les pays participant à PISA, car la part des élèves concernés représente moins de 5 % de la population totale. Dans le contexte des participations antérieures, l'Assemblée plénière s'est cependant toujours prononcée en faveur de l'intégration de la Suisse italophone. Estimée à 150 000 francs, l'économie possible se voit contrebalancée par le net avantage que représentent le maintien du savoir-faire constitué dans le canton du Tessin et la possibilité de réaliser d'autres études basées sur des données PISA. C'est la raison pour laquelle il convient d'intégrer la Suisse italophone également dans le cycle PISA 2025.
- 7 Le budget du cycle PISA 2025 se fonde sur celui calculé pour PISA 2021 (sans le report dû à la pandémie). Les coûts supplémentaires sont liés à trois volets: hausse de la cotisation à l'OCDE; augmentation des coûts du relevé en Suisse consécutive à l'élargissement de l'échantillon par l'OCDE (pour des raisons de qualité); participations au domaine novateur *Learning in the Digital World*. La CDIP prend à sa charge la moitié des coûts totaux, à savoir 1 937 500 francs, dont 370 000 francs peuvent être financés par le biais d'un excédent de recettes issu de cycles PISA antérieurs. Les coûts restants pour la période 2023–2025 s'élèvent à 1 567 500 francs au total.
- 8 Le 5 mai 2022, le Comité a approuvé ce dossier pour qu'il soit soumis sous la forme présente à l'Assemblée plénière.

Décision de l'Assemblée plénière

- 1 La Suisse participe à PISA 2025 avec un échantillon représentatif d'élèves âgés de 15 ans pour la Suisse. L'échantillon comporte toutes les régions linguistiques.
- 2 La participation concerne les éléments de base de l'enquête PISA (tests et questionnaires), le questionnaire optionnel ICT Familiarity Questionnaire, de même que le domaine novateur Learning in the Digital World. Ne sont pas pris en considération l'option Foreign Language Assessment et les questionnaires optionnels adressés au corps enseignant et aux parents.
- 3 La CDIP donne son approbation sous réserve que le SEFRI approuve la participation à PISA 2025.
- 4 Les coûts de 522 500 francs sont inscrits au budget 2023 et dans le plan financier 2024 et 2025.

Berne, le 23 juin 2022

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

Au nom de l'Assemblée plénière:

sig.

Susanne Hardmeier Secrétaire générale

Notification:

- Membres de la Conférence
- Membres de la Direction des processus de coopération dans l'espace suisse de formation

La présente décision sera publiée sur le site web de la CDIP.

224.30-3.3 pl/bop